

GUÉNANGE

Handi-Relais : association au service du handicap

sfsghqdfh qdfh qsdfhqdfh

- VU 23 FOIS
- LE 13/06/2017 À 05:00

Photo HD Si la motivation première de l'association est le bien-être de ses usagers et la satisfaction de leurs familles qui peuvent ainsi se libérer du temps, l'atteinte de cet objectif est de plus en plus délicate avec une législation de plus en plus contraignante. Photo RL

Après 13 années d'existence au service des personnes qui ont besoin d'une aide, Michel Bourhoven, président de l'association Handi-Relais, a présenté les différentes actions mises en place et le bilan de l'année au cours de l'assemblée générale.

Si la motivation première est le bien-être de ses usagers et par voie de conséquence la satisfaction de leurs familles qui peuvent ainsi se libérer du temps, l'atteinte de cet objectif est de plus en plus délicate avec une législation de plus en plus contraignante alors que les financements diminuent d'année en année.

Vingt-sept personnes inscrites

De plus, le principe même de la structure qui n'accueille que 10 personnes à la fois, en accueil temporaire de jour, pour personnes en situation de handicap mental ou psychique avec des implications physiques et vivant au domicile familial, âgées de 16 à 60 ans, entraîne forcément une liste d'attente pour certaines périodes, alors que la fréquentation moyenne n'est que de 67 % des places disponibles.

Cette structure accueille à la journée ou à la demi-journée. 27 personnes y sont inscrites.

« Nos locaux sont aménagés pour pouvoir proposer des activités, dispenser des soins d'hygiène et ménager des moments de détente, de manière à préserver, voire développer, les acquis des personnes accueillies. Maintenir avec les personnes dépendantes une relation vraie, digne et respectueuse, est une nécessité dans une société qui a du mal à accepter la différence. »

Sept salariés qualifiés

Si l'encadrement est assuré par 7 salariés qualifiés, les bénévoles ont assuré plus de 3 000 heures d'accompagnement dans l'année pour assurer un fonctionnement optimal de l'association, ce qui est exceptionnel pour ce genre de structure.

D'ailleurs, Fabrice Alati, au nom des parents des usagers, a exprimé l'avis général : « Heureusement qu'il existe ce type de structure pour nous soulager en complément des autres structures qui accueillent nos enfants et nous permettre ainsi de disposer de moments de repos et d'avoir quelques loisirs ».

Jocelyne Muller, la secrétaire, a détaillé toutes les activités proposées aux usagers aussi bien intellectuelles que de loisirs (atelier créatif, atelier de zoothérapie, ski adapté, bowling, initiation au djembé, jardin des traces, sorties diverses,...), activités qui seront bien entendu maintenues.

Les coordonnées
de l'établissement :
2 bis rue Sainte-Scholastique.
Tél : 03 82 59 46 41